

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 1998

Québec, le 5 juin 1998

Monsieur Jean-Denis Asselin  
Directeur général  
Cégep de Saint-Jérôme  
455, rue Fournier  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le document intitulé «Plan d'action 1997-1998» que vous lui avez transmis le 13 février 1998, en réponse aux recommandations formulées dans son rapport d'évaluation du programme de Sciences humaines du Cégep de Saint-Jérôme.

La Commission note que votre «Plan d'action 1997-1998» permettra de réviser le programme actuel de *Sciences humaines*. L'élaboration pour chaque cours disciplinaire d'un plan cadre, la création d'un *comité de programme* ainsi que la précision des responsabilités contribueront à favoriser une plus grande concertation entre les enseignants. Considérant par ailleurs les échéanciers de votre plan d'action, la Commission voudra obtenir plus d'information sur les modifications et les changements apportés au programme de *Sciences humaines*, particulièrement ceux apportés au regard des recommandations du rapport d'évaluation.

La Commission reconnaît que le Cégep de Saint-Jérôme s'est donné un plan d'action comportant les mesures nécessaires pour améliorer la qualité de son programme de DEC en *Sciences humaines*. Elle demande cependant que vous lui fassiez connaître à la fin de la présente année civile (décembre 1998) un bref rapport décrivant l'état de réalisation de ce plan d'action.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer